

Vous partez moins d'un an



Magellan : solution "packagée" pour les séjours jusqu'à 1 an à l'étranger des moins de 75 ans

+ Frais de santé au 1^{er} €, en complément de la Sécurité sociale ou de la CFE, assistance rapatriement, soutien psychologique, responsabilité civile, capital décès et invalidité accidentels, bagages.

+ Contrat conforme pour l'obtention du visa pour les programmes "Vacances Travail"

+ Possibilité de règlement mensuel.

[Télécharger le dépliant](#)

Devis et souscription : http://www.aprilmobilite.com/cobranding.do?idcob=I30431_1